

C.A. LE 8 DECEMBRE 1983.

AFFAIRE N° 16 Passation d'avenants avec divers entrepreneurs assurant le ramassage scolaire à Saint-Denis et dans les écarts, pour la campagne 1983 - 1984.

**LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT :**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer des avenants avec les transporteurs qui assurent le ramassage scolaire pour la campagne 1983 - 1984.

Les élèves transportés bénéficient de la subvention de l'Education Nationale.

/// élèves      --- subventionnés  
-----O-----

- M. BOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 1 )	399
- M. SEUTRON Raphaël	( circuit n° 2 )	606
- Mme ZANGUY Emmanuel	( circuit n° 3 )	295
+ Mme ZANGUY Emmanuel	( circuit n° 4 )	675
- RAPID - TRANSPORTS	( circuit n° 5 )	213
- M. BOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 6 )	207
- BIONY - TRANSPORTS	( circuit n° 7 )	400
- S. T. U. D.	( circuit n° 8 )	965
- M. BOUTOUSSAMY Emile	( circuit n° 9 )	56
- S. E. T. C. O. R.	( circuit n° 10 )	70
- M. GRONDIN Guy	( circuit n° 11 )	<u>130</u>
		4 016

La dépense correspondante est prise en charge par l'Education Nationale et le Département dans la proportion respective de 65 % et 17,50 % et la Commune pour 17,50 %.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

(M. MOUTOUSSAMY quitte la salle des délibérations pour la discussion de cette affaire).

**LE SECRETAIRE lit l'avis des Commissions :**

- Affaires Générales : favorable.
- Finances : favorable.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**